

**COMPTES ET LEGENDES : LES LIMITES DE LA COMPTABILITE NATIONALE**  
Isabelle Cassiers

Publié dans la revue *Reflets et perspectives de la vie économique*, XXXIV, décembre 1995, 6, pp.507-520,  
repris ensuite dans *Problèmes économiques*, n°2467, 10 avril 1996, pp.27-32.

*...ces méthodes de rigueur apparente ont  
trop souvent fait illusion, entraînant  
l'atrophie de cette précieuse qualité  
qu'on appelle le jugement.*

A. Sauvy

*C'est un guide qui risque d'égarer mais  
sans lequel on se perd.*

F. Fourquet

La comptabilité nationale contemporaine a été construite dans un contexte historique bien particulier, à des fins bien spécifiques. Comme toute comptabilité, elle s'organise sur base d'un certain nombre de conventions et ne peut apporter de l'activité qu'elle mesure qu'une image statique. Au fil des décennies, les économistes et les politiciens, bientôt suivis des historiens, ont trouvé dans les comptes de la nation un langage commun sur lequel ils pouvaient appuyer leur analyse, leurs prévisions, leurs comparaisons spatiales ou temporelles. Mais de ce langage, nombreux sont ceux qui ont oublié la syntaxe. Les limites inhérentes à cet outil comptable ayant été fréquemment perdues de vue, l'usage a fait tenir à la comptabilité nationale un rôle qui la dépasse, a permis que se répandent des interprétations non-pertinentes des comptes de la nation.

Une explicitation des contours de la comptabilité nationale semble donc toujours salutaire. Le présent article n'a d'autre ambition que de rappeler ces limites, de synthétiser (sans prétention d'exhaustivité) tant des observations qui figurent déjà dans les textes fondateurs des comptes de la nation que certaines critiques de l'usage de la comptabilité nationale apparues plus récemment, du fait de la crise économique et du débat écologique.

Une première section de l'article traite du contexte historique dans lequel la comptabilité nationale a vu le jour et auquel elle est adaptée. La section 2 explicite le contenu des comptes et, ce faisant, leurs contours. Sur cette base, la section 3 propose des exemples d'interprétation erronée des comptes de la nation et débouche sur une mise en garde contre les utilisations abusives de cet outil comptable.

## **1. Genèse de la comptabilité nationale contemporaine**

La comptabilité nationale a trouvé sa forme contemporaine au lendemain de la deuxième guerre mondiale, dans un contexte de forte intervention de l'État dans l'activité économique et d'affirmation de la *croissance* comme base d'un compromis social.

Mais ce n'est pas la première fois dans l'histoire, loin de là, que les économistes envisagent de dresser les comptes de la nation. Dans son extraordinaire récit sur *les comptes de la puissance*, F. Fourquet nous rappelle que la naissance de la comptabilité nationale "*est contemporaine de l'économie politique et lui est strictement coextensive*" : au XVII<sup>e</sup> siècle "*les premiers économistes sont des conseillers d'État, des amis du souverain, qui entendent l'aviser sur la meilleure façon de faire croître la richesse nationale et d'y puiser par l'impôt la matière de sa puissance*". L'économie politique classique reste longtemps marquée par cette préoccupation initiale et ce n'est que dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le triomphe du libéralisme, qu'elle s'affirme comme une science positive indépendante du pouvoir. L'État glisse alors à la marge ou même en dehors du champ de l'analyse économique.<sup>1</sup>

Les deux guerres mondiales et la crise des années trente marquent un tournant radical dans la perception économique de l'État. La guerre de 1914-1918 replace brutalement l'État-nation au devant de la scène économique. Son rôle actif ne s'estompe que partiellement une fois la paix reconquise. Avec la crise, l'interventionnisme s'accroît à nouveau. Tandis que Keynes amorce un revirement de la pensée économique en y réintégrant l'État, les instituts de conjoncture se multiplient et se donnent de plus en plus explicitement pour mission de guider les décisions des gouvernements. Mais l'appareil statistique est à cet époque bien fragile. Or pour conseiller les pouvoirs publics dans leurs efforts de relance de la production et de l'emploi, il importe de connaître précisément les grands agrégats caractéristiques de l'économie nationale : produit national, revenu national, consommation privée et publique, investissement, exportations et importations. La nouvelle vague d'interventionnisme étatique apportée par la deuxième guerre mondiale a pour effet de hâter la recherche en matière statistique. L'idée d'une comptabilité d'ensemble, qui semble germer à la veille de la guerre, se précise pendant celle-ci. Dès 1941, les premières versions de la comptabilité nationale contemporaine apparaissent simultanément dans plusieurs pays.<sup>2</sup> La hantise du chômage et de l'inflation, la volonté d'éviter les erreurs des années vingt préparent le terrain de nouvelles recherches.

À la libération, de nouveaux facteurs accélèrent la mise sur pied systématique d'une comptabilité nationale. Dans de nombreux pays, un compromis social noué sur la *croissance* se précise : autrefois adversaires farouches, syndicats et patrons tendent de plus en plus explicitement à collaborer à une fin commune : l'augmentation du "gâteau" de revenus monétaires à se partager. Par ailleurs, les États-Unis subordonnent le consentement d'une aide pour la reconstruction des économies européennes à des motivations chiffrées présentées à

---

<sup>1</sup> F. Fourquet, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*. Clamecy, Encres, 1980, pp. 3-15. Voyez aussi A. Sauvy, "Historique de la Comptabilité nationale", *Economie et Statistique*, juillet-août 1970.

<sup>2</sup> notamment aux Pays-Bas grâce à J. Tinbergen. Cfr. E. Archambault, *Comptabilité nationale*, Paris, Economica, 4<sup>e</sup> édition, 1988, p.4.

l'appui des demandes.<sup>3</sup> En 1950, l'OECE<sup>4</sup>, institution créée dans la foulée du Plan Marshall, publie un système de *comptes normalisés* qui servira de modèle aux comptes occidentaux. Au moment de sa consécration, la comptabilité nationale est explicitement conçue comme un outil destiné à guider la politique économique dans sa tentative de stimuler la *croissance*, l'expansion matérielle de biens et services. Cet objectif de base imprègne les conventions comptables retenues depuis lors.

## 2. Contours de la comptabilité nationale

La comptabilité nationale vise à "*présenter selon un cadre rigoureux et cohérent toutes les opérations économiques réalisées chaque année dans une nation*".<sup>5</sup> Elle apparaît donc comme un guide indispensable à celui qui veut connaître une économie nationale. Mais les comptes de la nation sont une *représentation* de l'activité économique nationale. Qui dit représentation dit convention et interprétation. Certaines conventions, qui semblaient bien naturelles à l'époque où elles ont été adoptées, semblent plus gênantes aujourd'hui dans un contexte socio-économique modifié, voire tout à fait inadaptées aux siècles passés investigués par les historiens. Plus fondamentalement, les conventions imposent un décodage particulier de la réalité et limitent logiquement l'interprétation que l'on peut proposer des chiffres comptables. *Le guide sans lequel on se perd risque d'égarer* l'interprète téméraire qui perd de vue ces conventions. Rappelons-en quelques-unes.

La comptabilité nationale, à vrai dire, ne mesure pas *toutes* les opérations économiques effectivement existantes dans la nation. Elle appréhende l'activité économique comme un flux de revenu qui circule dans l'économie, d'une catégorie d'agent économique à l'autre, essentiellement du groupe des particuliers au groupe des entreprises et vice versa. Le circuit de base (simplifié) est le suivant : toute production de biens et services par les entreprises donne lieu à une distribution de revenus, essentiellement aux particuliers ; les revenus permettent à leur tour des dépenses pour l'acquisition finale des biens et services produits. Le flux de revenu monétaire circule dans l'économie comme dans une grande tuyauterie. L'existence de deux catégories d'agents économiques supplémentaires - l'État et le "reste du monde" - rend le circuit un peu plus complexe mais n'en modifie pas la logique. Le flux de revenu peut être appréhendé selon trois optiques : celle de la *production* de biens et services, dans laquelle l'apport de chaque entreprise ou secteur se mesure par sa valeur ajoutée ; celle des *revenus*, où se recensent les principales catégories de revenus : salaires, bénéfices, loyers etc. ; celle des *dépenses* : consommation privée ou publique, investissement, exportations nettes. A quelques nuances près (stock d'inventures, taxes indirectes, amortissements...), la

---

<sup>3</sup> A. Sauvy, op. cit. p.29.

<sup>4</sup> Organisation Européenne de Coopération Économique, créée en 1948, regroupant les pays bénéficiaires du Plan Marshall, et devenue en 1961, après élargissement, l'OCDE.

<sup>5</sup> E. Archambault, op. cit. p.1.

valeur monétaire de la production totale de la nation égale la somme des revenus qui égale aussi la somme des dépenses. Ce total, mesurable selon les trois optiques, est appelé le *produit national brut* ou PNB. La croissance économique d'une nation est généralement mesurée par le taux de croissance du PNB à prix constants. Les comparaisons d'un pays à l'autre se réfèrent le plus souvent au PNB par habitant.<sup>6</sup>

L'activité étant appréhendée comme la circulation du flux de revenu monétaire, ce n'est donc pas toute l'activité économique de la nation qui entre dans le PNB, mais uniquement celle qui se prête, à un stade ou à un autre, à un échange marchand. Le système normalisé de comptabilité nationale définit l'activité de production *comme une activité socialement organisée destinée à créer des biens et des services habituellement échangés sur un marché et/ou obtenus à l'aide de facteurs de production s'échangeant sur un marché.*<sup>7</sup> La production de biens et services est généralement évaluée à la valeur que leur confère le marché, c'est-à-dire leur prix. Les services non-marchands, comme ceux fournis par les pouvoirs publics - éducation, réseau routier, éclairage public, défense nationale - ne peuvent pas être évalués à leur prix puisqu'ils n'en ont pas : ils sont alors comptabilisés à leur coût de production, sur base notamment des traitements des fonctionnaires qui ont assuré la production de ces services. A quelques exceptions près, les biens et services qui ne s'échangent pas sur un marché et ne sont pas produits par des facteurs de production s'échangeant sur un marché n'entrent pas dans le PNB. En pratique, cela signifie que tout le travail domestique (celui des femmes au foyer, des bricoleurs...) et tout le travail bénévole (associations sans but lucratif) échappent à la comptabilité nationale. Selon E. Archambault<sup>8</sup> cette exclusion est compréhensible, dans la mesure où cette production est mal connue, difficilement mesurable, et surtout du fait qu'elle n'engendre aucun circuit économique monétaire et ne peut donc pas faire l'objet d'une régulation de la part des pouvoirs publics. En outre, la majeure partie de l'activité souterraine ou "noire" d'une économie échappe à la comptabilité nationale bien qu'elle réponde en principe à ses critères de sélection, faute d'être déclarée, faute de pouvoir être recensée ou même évaluée.

La comptabilité nationale propose une *mesure quantitative* de l'activité économique et ne se prête guère à une *interprétation qualitative* de celle-ci. Si nous apprenons grâce à elle que la consommation privée a augmenté d'un quart au cours de la décennie passée, que savons-nous de la qualité des biens et services consommés ? Viandes et légumes sont-ils aussi sains qu'autrefois ? A-t-on gagné en variété des produits ? De nouveaux produits sont apparus, d'autres ont définitivement quitté le marché : qu'en sait-on ? Rien. Cette connaissance n'est pas l'objet de la comptabilité nationale. La valeur marchande des biens ne nous dit pas grand chose sur leur contenu, leur qualité, les fonctions qu'ils remplissent dans une société. Il est

---

<sup>6</sup> Pour plus de détails, le lecteur non-initié à la comptabilité nationale se référera utilement à E. Archambault, op. cit.

<sup>7</sup> Cité par E. Archambault, op. cit. p.36.

<sup>8</sup> E. Archambault, op. cit. p.37.

vrai que la théorie économique néoclassique avance parfois que les prix des biens reflètent le supplément de bien-être qu'ils apportent à ceux qui les acquièrent ; en ce sens la valeur marchande des biens incorporerait déjà une évaluation qualitative : si les biens n'apportaient aucun bien-être, leur prix serait nul ; inversement la valeur marchande des biens serait d'autant plus grande que leur contribution au bien-être serait élevée. Mais attention : cette proposition néoclassique fréquemment utilisée dans les modèles théoriques ne tient que sous des hypothèses extrêmement restrictives (telles que la concurrence parfaite sur tous les marchés), hypothèses qui ne correspondent aucunement à la réalité complexe et multiforme d'une économie nationale.

Le PNB mesure la valeur monétaire des biens et services produits par une nation au cours d'une période donnée. Mais pour réaliser cet effort productif, la nation n'a-t-elle pas puisé dans ses réserves ? N'a-t-elle pas amoindri son patrimoine, son stock de capital ? Les fondateurs de la comptabilité nationale se sont bien posé cette question et y ont répondu à la manière d'une entreprise : parmi les revenus générés par une activité productive, il convient de comptabiliser des amortissements correspondant à l'usure du capital fixe (machines, bâtiments) résultant de l'activité. Le produit national brut duquel on a déduit les amortissements de la nation a reçu le nom de produit national net. Ce dernier agrégat est souvent considéré comme le plus représentatif du potentiel économique de la nation. A vrai dire, son statut est très hybride. La nation, comme une entreprise bien gérée, a évalué le vieillissement de son stock de capital physique *produit*. Mais n'aurait-elle pas oublié d'amortir d'autres composantes de son patrimoine ? Peut-elle indéfiniment produire sans se soucier du renouvellement des ressources naturelles ? Le cri d'alarme lancé il y a 25 ans par le Club de Rome a débouché plus récemment sur des propositions de révision de la comptabilité nationale.<sup>9</sup> Qu'une entreprise ignore dans sa comptabilité les outrages qu'elle fait subir à l'environnement semble logique, tant que la loi ne lui impose pas des compensations monétaires et tant qu'elle peut raisonner sur base d'un profit privé. Que les fondateurs de la comptabilité nationale, dans les années quarante, n'aient pas perçu les enjeux écologiques de la croissance est également compréhensible. Mais aujourd'hui, la convention qui consiste à n'amortir que le capital physique *produit* semble beaucoup plus gênante. Les taux de croissance du produit national *net* de nos économies au cours de l'âge d'or ( $\pm 1950-1973$ ) devraient être considérablement revus à la baisse s'il s'agissait d'amortir le patrimoine naturel mis à mal par le type de croissance économique de l'après-guerre. En regard d'une problématique écologique, les conventions de la comptabilité nationale posent encore d'autres problèmes et semblent même dénuées de bon sens : alors que les prélèvements sur la nature (pollution de l'air et de l'eau, dégradation des sites) n'ont *pas* pour effet de *réduire* la valeur de la production nationale nette, les dépenses "défensives", celles engagées pour réparer les

---

<sup>9</sup> Voyez notamment M. Germain, "Valeur soustraite, externalités de production et dépenses défensives", *Bulletin de l'IREES*, n° 141, 1989, pp.1-27.

atteintes à l'environnement (filtrage des eaux, plantations d'arbres) provoquent quant à elles une *augmentation* de cette valeur dès qu'elles passent par un circuit marchand. De manière plus imagée : une dégradation de l'environnement dont on estimerait le coût pour la société à trois milliards d'ECU et que l'on pourrait réparer pour un tiers (le solde étant par exemple irréparable) moyennant une dépense de un milliard d'ECU laisserait comme trace dans les comptes de la nation une *augmentation de la production nette* de un milliard alors même que le stock net de ressources naturelles se serait réduit dans l'opération de deux milliards d'ECU.

Les réflexions suscitées par l'érosion du stock de ressources naturelles sont parfois étendues à d'autres composantes du patrimoine d'une nation. Tandis qu'une entreprise peut généralement se contenter de veiller au renouvellement de son équipement, une nation, a-t-on dit, devrait se soucier en outre (et jusque dans ses conventions comptables) du renouvellement de ses ressources naturelles. Poussant plus loin la même logique, ne devrait-elle pas se soucier aussi, par exemple, de la reproduction des institutions nécessaires à sa cohésion ?<sup>10</sup> Ou encore, est-il cohérent de recenser tous les services médicaux comme une contribution au *produit net* alors qu'une partie d'entre eux ne fait que réparer, compenser, apaiser les dégâts causés par d'autres activités de production : accidents du travail, maladies professionnelles, stress etc. Les conventions comptables considèrent comme production nette le coût d'entretien des institutions sociales et du facteur travail, mais une toute autre logique aurait pu présider à l'évaluation de l'activité de la nation.

Le travail, activité économique de base, n'est recensé, on l'a vu, que par les flux de revenu qui le rémunèrent. La comptabilité nationale ignore donc totalement les variations dans la durée, l'organisation, les rythmes, la pénibilité du travail. Elle ne s'inquiète pas non plus de la répartition des emplois parmi les membres de la nation.

Le flux de revenu qui circule entre les agents économiques bénéficie en majeure partie à la catégorie appelée *particuliers* ou *ménages*. Mais la comptabilité nationale, qui s'attache par nature à des agrégats, ne nous informe pas sur la *répartition* des revenus au sein des ménages. Elle peut être très inégalitaire comme très égalitaire. Le PNB par habitant auquel il est souvent fait référence n'est qu'une moyenne statistique. Une moyenne fournie sans écart-type ne peut refléter le niveau de vie effectif des individus disparates qui composent une nation, tout comme les relations marchandes mises à l'honneur par la comptabilité ne disent pas tout des rapports socio-économiques qui dynamisent une nation. Cela semble évident, et pourtant...

### **3. Abus d'interprétation**

---

<sup>10</sup> T. Baumgartner et P. De Villé, "Comptabilité nationale et crise économique", *Contradictions*, 15-16, juin 1978, p.85

Les limites de la comptabilité nationale étaient bien présentes à l'esprit de ses fondateurs, et semblent encore aujourd'hui bien connues de ses gestionnaires.<sup>11</sup> En revanche, de nombreux *utilisateurs* de ce cadre comptable ou de ses résultats se comportent comme s'ils avaient perdu de vue quelques unes des restrictions rappelés ci-dessus et contribuent à propager des interprétations abusives. C'est le cas des économistes ou historiens qui adoptent la comptabilité nationale comme indicateur exhaustif de l'activité économique et se livrent sur cette base à des comparaisons spatiales ou temporelles. C'est le cas, plus encore, de ceux qui accèdent l'idée selon laquelle le PNB par habitant serait un bon indice du niveau de bien-être d'un peuple. Avant d'examiner ces deux types d'abus, il est utile d'évoquer deux phénomènes susceptibles d'expliquer leur survivance, malgré de fréquentes mises en garde.

Le premier phénomène est désigné par B.M. Gross sous le nom de "*nouvelle loi de Gresham*" : l'information monétaire chasse toute autre information quantitative, et l'information quantitative chasse l'information qualitative.<sup>12</sup> La comptabilité nationale fournit un ensemble statistique suffisamment vaste et cohérent pour attirer en priorité l'attention de tout observateur de l'activité économique d'une nation. Dépasser son cadre soulève rapidement des problèmes de cohérence et demande sans aucun doute un surcroît de recherches et d'inventivité que chacun n'est pas disposé à offrir.

Par ailleurs, le contexte historique des vingt premières années de la comptabilité nationale a certainement contribué à l'assimilation de *l'augmentation du bien-être économique à la croissance du revenu monétaire* : après les épreuves cumulées de deux guerres et d'une crise majeure, mais avant la prise de conscience écologique, nombreux sont ceux qui ont vu dans la croissance économique (croissance du PNB) un but en soi. Les compromis sociaux dans lesquels s'enracine *l'âge d'or* se sont généralement focalisés sur les salaires, directs ou différés, laissant souvent dans l'ombre d'autres dimensions du bien-être économique tels que la maîtrise de son travail ou la qualité de la vie. Ces compromis ont été avalisés par l'État, que les groupes sociaux ont progressivement accepté de considérer comme un arbitre neutre au service de "l'intérêt collectif", lui-même largement assimilé à la croissance.

Mais le quart de siècle qui nous sépare de *l'âge d'or* impose quelque recul et rend moins excusables aujourd'hui les deux types d'abus précités. Reconsidérons-les tour à tour.

*A. Comparer l'activité économique de pays différents ou d'époques différentes sur la seule base des chiffres de la comptabilité nationale.*

---

<sup>11</sup> Voir par exemple F. Fourquet, op. cit. p.358 pour les fondateurs et E. Archambault, op. cit. p.154 pour les gestionnaires actuels.

<sup>12</sup> Cité par E. Archambault, op. cit. p. 259. Gresham, expert financier de la reine Elisabeth, avait au XVI<sup>e</sup> siècle attiré l'attention sur le fait que "la mauvaise monnaie chasse la bonne", cette dernière étant thésaurisée ou utilisée pour ses qualités intrinsèques non monétaires.

La croissance enregistrée par les comptes de la nation sur plusieurs décennies n'est pas entièrement imputable à l'augmentation de la production de biens et services. Pour prendre un exemple extrême, elle pourrait provenir simplement d'une *monétisation* accrue d'un volume d'activité inchangé. On connaît l'exemple légendaire de l'homme qui, en épousant sa femme de ménage - ou la gouvernante de ses enfants - concourt à la *réduction* du PNB. Inversement, l'augmentation continue du taux d'activité des femmes provoque une monétisation d'activités traditionnellement domestiques, telles que la garde des enfants et des vieillards, la préparation des repas, la confection et la réparation de vêtements etc. La prise en charge par la sphère marchande d'activités qui, auparavant, se réalisaient à la maison, contribue à l'accroissement du PNB sans impliquer nécessairement une augmentation de la quantité (ni de la qualité) de biens et services disponibles<sup>13</sup>. La grande variabilité des taux d'activité féminins dans le temps et dans l'espace suggère que le rapport de l'activité domestique à l'activité recensée par les comptes de la nation peut être très différent d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre. De nos jours, l'estimation des services rendus par le secteur domestique dans les pays développés majorerait d'environ 30 à 40% le produit national brut.<sup>14</sup> Ce rapport serait bien entendu plus élevé (mais de combien ?) dans les pays sous-développés. Il serait aussi supérieur dans nos pays au début du siècle ou au siècle passé, si le rapport était établi sur base des comptes nationaux reconstruits a posteriori par les historiens. Même à court terme et au sein d'un pays donné, le rapport de l'activité domestique à l'activité recensée peut connaître des fluctuations importantes, notamment sous l'effet d'une crise économique qui renvoie les travailleurs salariés au logis. Aux États-Unis, ce rapport serait passé de quelque 40% en 1929 à ±65% en 1935.<sup>15</sup> Le flux et le reflux des activités marchandes, tel *l'exode rural et le retour aux champs* si bien décrits par E. Vandervelde au début du siècle (1903), précèdent de loin l'invention de la comptabilité nationale, et se perpétuent de nos jours.<sup>16</sup>

Ce phénomène se double d'ailleurs d'un développement épisodique des activités dites *souterraines*, c'est-à-dire illégales ou non déclarées. Quoique le plus souvent marchandes, ces activités échappent aux filets de la comptabilité nationale. Elles se multiplient par exemple lorsqu'une pression fiscale ou parafiscale de plus en plus lourde n'est pas assortie d'une répression forte de la fraude. Une telle tendance réduit artificiellement la croissance observée. En Italie, les comptables de la nation, conscients de ce phénomène, ont jugé nécessaire de redresser le PNB à plusieurs reprises, de 10% en 1977, puis de 16% en 1987...<sup>17</sup>

---

<sup>13</sup> Voyez notamment M. Germain, "PNB et comptes nationaux. Limites et tentatives d'élargissement, en particulier à l'environnement", *Reflets et perspectives de la vie économique*, XXIX, 5, 1990, p.347 ; Baumgartner T. et De Villé P., op. cit. p.81. Ces derniers voient dans une telle convention comptable une apologie implicite du salariat.

<sup>14</sup> E. Archambault, op. cit. p.155. Voyez aussi A. Heertje et P. Barthelemy, *L'économie souterraine*, Paris, Economica.1984, pp.97-128.

<sup>15</sup> Nordhaus et Tobin, cités par T.Baumgartner et P.De Villé, op. cit. p.82.

<sup>16</sup> E.Vandervelde, *L'exode rural et le retour aux champs*. Paris, 1903.

<sup>17</sup> E. Archambault, op. cit. p.205.



Évaluer l'évolution de l'activité économique au seul moyen de la comptabilité nationale est illusoire pour d'autres raisons encore. E. Archambault souligne que la comparaison des PNB par tête à prix constants devient rapidement douteuse en longue période (supérieure à dix ans), puis impossible en très longue période, car le passage en francs constants n'est plus significatif. De nouveaux produits apparaissent et des produits anciens disparaissent. Or "*comment exprimer en francs de 1870 la part du revenu consacrée aux achats d'automobiles un siècle plus tard ? Ou en francs 1970 les sommes consacrées aux voyages en diligence ?*"<sup>18</sup> Les biens et services qui subsistent à travers le temps subissent quant à eux des variations qualitatives. Mais comment évaluer la part de la variation de leur prix (à la hausse ou à la baisse) imputable à une modification de leur qualité ? La comptabilité nationale, initialement conçue pour gérer le court terme, présuppose que l'on compare les prix des objets à qualité d'usage équivalente, mais cette hypothèse est intenable en longue période.<sup>19</sup>

De manière plus générale, tout le cadre de comptabilité nationale est très spécifique d'une époque (ou d'un lieu, au sens d'une culture) et rend les transplantations délicates. En relatant un travail d'histoire quantitative auquel il s'était livré, le directeur général de l'Office Statistique des Communautés Européennes (OSCE), traduit cette observation en termes imagés : "*Pour nous, les secteurs administration [ou État], entreprises et ménages sont des choses très claires ; mais appliquer ça à une époque d'avant la révolution, où les impôts étaient recueillis en leur nom propre par les fermiers généraux, ça ne marche plus ! Où est-ce que vous classez les fermiers généraux ? Les circuits étaient différents, et même les décompositions aussi générales que celles que je viens d'évoquer ne s'appliquaient pas très bien.*"<sup>20</sup>

Fernand Braudel, pourtant, ne s'est pas laissé impressionner par ce genre d'obstacle. Lorsqu'il entreprend de retracer *le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, le fondateur de *l'école des Annales* précise que "*le langage qui nous tente est celui que propose la "comptabilité nationale" des économistes. Nous voudrions faire les "comptes" de la Méditerranée du XVI<sup>e</sup> siècle, non pour juger de sa médiocrité ou de sa modernité relative, mais pour déterminer les rapports essentiels de ses masses d'activité les unes par rapport aux autres, en somme pour saisir les structures majeures de sa vie matérielle.*"<sup>21</sup> On observera que Braudel se propose d'adopter le *langage* de la comptabilité nationale, et non son *cadre* préétabli, et cette ouverture d'esprit est indispensable au succès de son entreprise. C'est

---

<sup>18</sup> E. Archambault, op. cit. p.164.

<sup>19</sup> "*Quand je lis à l'heure actuelle que les premiers cadres de comptabilité nationale ne tenaient pas suffisamment compte des problèmes de qualité ou de l'évaluation des services publics, je ne peux m'empêcher de sourire, car nous les avions bien vus, mais nous avons consciemment décidé de les rejeter. Pour ce qui nous intéressait, c'est-à-dire les budgets économiques, ces problèmes n'avaient guère de sens. Ils pouvaient en avoir pour les projections à très long terme, mais nous étions axés surtout sur la fabrication des projections à court terme*". Jean Serisé, Haut fonctionnaire de l'État français, propos recueillis par F. Fourquet, op. cit. p.358

<sup>20</sup> J. Mayer, propos recueillis par F. Fourquet, op. cit. p.361.

<sup>21</sup> F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, 1967, tome I, p. 383, cité par M. Fourquet, op. cit. p.362-363.

l'ensemble de la *vie matérielle* qu'il entend retracer, et celle-ci est bien plus vaste, selon ses propres définitions, que la *vie économique* délimitée par le marché.<sup>22</sup> Si Braudel souligne l'importance des *comptes* pour saisir les structures majeures d'une société, il sait aussi - toute son oeuvre en témoigne - que le chiffre n'est que l'indice très pauvre du réel.

La comparaison de l'activité économique<sup>23</sup> de deux entités séparées dans le temps ou dans l'espace suppose en définitive la collecte d'une quantité d'informations quantitatives *et* qualitatives qui, par nature, ne figurent pas dans les comptes de la nation. Cela admis, l'utilisation du PNB par tête comme un indicateur de bien-être apparaît a fortiori comme une pratique dénuée de bon sens.

### *B. Le PNB par tête comme indicateur du bien-être d'un peuple.*

Ceux qui se risquent encore à utiliser le PNB par tête comme indicateur du bien-être posent implicitement des axiomes en chaîne dont la pertinence est pour le moins contestable :

- 1) le bien-être se réduit au bien-être économique ;
- 2) le bien-être économique des personnes qui composent une société est étroitement associé au niveau de vie économique *moyen* des membres de cette société ;
- 3) ce niveau de vie dépend essentiellement de la quantité de biens et services produits ;
- 4) cette production est correctement représentée par le PNB.

Examinons ces axiomes un par un en remontant la chaîne :

Réduire la production de biens et services d'une nation au PNB, c'est, comme on vient de le voir, faire table rase de toutes les activités domestiques et de toutes les activités non déclarées, dont la contribution au bien-être économique n'est pas nulle, et dont le poids relatif, vraisemblablement important, varie certainement dans le temps et dans l'espace.

Le troisième axiome considère le niveau de vie de manière unidimensionnelle, puisqu'il ne l'évalue qu'à la production de biens et services, laissant dans l'ombre plusieurs facettes du bien-être économique. Il perd de vue tout ce qui concerne la durée, le rythme et l'organisation du travail ; la qualité des loisirs ; la qualité de l'environnement naturel, urbain ou social. Il oublie que la multiplication des biens et services produits peut être rendue nécessaire par les externalités négatives de la croissance : par exemple, véhicules de plus en plus nombreux pour

---

<sup>22</sup> "Tout ce qui reste en dehors du marché n'a qu'une valeur d'usage, tout ce qui en franchit la porte étroite acquiert une valeur d'échange. Selon qu'il est d'un côté ou de l'autre du marché élémentaire, l'individu, l'"agent", est ou n'est pas inclus dans l'échange, dans ce que j'ai appelé la *vie économique* pour l'opposer à la *vie matérielle*." S'ensuit une description très imagée de personnages qui, tous immergés dans la *vie matérielle*, participent peu ou prou à la *vie économique*. N'en citons qu'un : "L'artisan itinérant, qui va de bourg en bourg offrir ses pauvres services de rempailleur de chaises ou de ramoneur de cheminées, bien que très médiocre consommateur, appartient cependant au monde du marché ; il doit lui demander sa nourriture quotidienne. S'il a conservé des liens avec sa campagne natale et qu'au moment de la moisson ou de la vendange il regagne son village pour y devenir paysan, il enjambe alors la frontière du marché, mais dans l'autre sens." F. Braudel, *La dynamique du capitalisme*. Paris, Arthaud 1985, p.23

<sup>23</sup> l'activité économique étant ici comprise au sens traditionnel : "ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, la distribution et la consommation des richesses", définition plus englobante que celle de Braudel évoquée plus haut.

répondre à l'augmentation des distances entre le domicile et le lieu de travail, entre la maison et les magasins. Il néglige la qualité des biens et services eux-mêmes.

Le deuxième axiome ignore toutes les questions de *répartition* évoquées en fin de section 2. L'habitant moyen n'existe pas, et d'autant moins que la distribution des revenus est inégalitaire. Que sait-on du bien-être des millions de norvégiens et des millions d'habitants des Emirats arabes unis, sur base de l'observation d'un PNB par tête quasiment identique ici et là ?

Le premier point, quant à lui, ne prête même pas à controverses : la plupart des êtres humains admettent que le respect des droits de l'homme (et de la femme), l'alphabétisation, la participation à une société démocratique concourent au bien-être au même titre que le pain quotidien.<sup>24</sup> Pour échapper à l'absurdité de ce premier axiome, il ne suffit pas de raisonner en termes d'*accroissement* et de considérer que toute augmentation du bien-être économique contribue à plus de bien-être global : encore faudrait-il que le premier n'interfère pas avec les autres composantes de ce dernier, ce qui reste un postulat très discutable.<sup>25</sup> L'assimilation du bien-être global au bien-être économique serait donc simplement un raccourci malheureux du langage, à moins qu'elle ne trahisse les contours finalement assez flous de ce qu'on appelle l'économie...<sup>26</sup>

Franchir successivement ces quatre étapes, constitue, on le voit, une démarche extraordinairement réductionniste. Ce n'est pas la base de données qui est en cause, mais l'utilisation qui en est faite lorsqu'on cède à la fascination du chiffre, par défaut de rigueur ou manque d'information. Comme le disait si bien H. Aujac, conseiller scientifique de l'institut français de prévisions économiques, "*la comptabilité nationale présente un grand danger intellectuel : celui de fermer l'esprit. Si, avant de faire de la comptabilité, on est relativement cultivé au point de vue économique, bravo : on ne fera jamais de grosses bêtises. Mais si un type qui n'a aucune culture économique commence par la comptabilité nationale, il va s'imaginer que la vie économique est représentée par ce petit truc-là, alors qu'elle est conditionnée par des tas de choses extrêmement différentes de nature technique, politique, sociale etc. (...) La comptabilité nationale fournit une description très rudimentaire de la vie sociale, et pour s'en servir il faut être capable d'intégrer ces facteurs économiques, politiques, culturels sociaux etc. qui conditionnent l'action des hommes, mais que le système comptable est précisément incapable d'inscrire. (...) La comptabilité nationale est un outil très efficace ;*

---

<sup>24</sup> Depuis 1990, les Nations Unies publient un "indicateur de développement humain" qui combine le revenu national à d'autres indicateurs de développement, tels que l'espérance de vie et le niveau d'instruction. Cet indicateur composite, quoique lui-même contesté, a le mérite de relativiser les comparaisons nationales sur base du PNB par tête. Pour reprendre les exemples pré-cités, la Norvège, qui atteint le 5<sup>e</sup> rang mondial dans le classement des PNB par habitant, conserve cette position sur base de l'indicateur de développement humain ; en revanche, les Emirats Arabes Unis dégringolent de 52 rangs lorsque l'évaluation de l'espérance de vie et de l'alphabétisation est conjuguée à celle du revenu par tête. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 1994, p.141.

<sup>25</sup> M. Germain, op. cit. (1990) p.349.

<sup>26</sup> "*l'économie, en soi, cela n'existe évidemment pas*" F. Braudel, op. cit. (1985), p.10.

*mais ce n'est qu'un code sur lequel un certain nombre de gens sont tombés d'accord pour échanger des informations. Ce qui est essentiel, c'est l'échange d'information : c'est tout ce qui n'est pas la comptabilité nationale.*"<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> Henri Aujac, conseiller scientifique du président du Bureau d'Information et de Prévisions Économiques (BIPE, France), propos recueillis par F.Fourquet, op. cit. p.367-368.